

Modification n° 12.62 : Commune de MESSANCY – Partie est de la rue d'Arlon

PROPRIETES

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : SEMOIS-CHIERS – 36/43

Commune(s) : MESSANCY

OAA : AIVE

Numéro de modification (Code SPGE) : 12.62

Intitulé : Modification n° 12.62 : Commune de MESSANCY – Partie est de la rue d'Arlon

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification porte sur l'orientation du régime d'assainissement collectif de la partie est de la rue d'Arlon vers l'assainissement autonome. Le passage en assainissement autonome est justifié par les éléments suivants : - les 5 habitations concernées ne bénéficient pas d'égout en voirie ; - l'investissement élevé pour la pose d'un égouttage en raison de contraintes techniques et de la densité faible d'habitat.		
Superficie concernée	0,8 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	13 EH	0 EH	
Assainissement autonome	0 EH	13 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge polluante totale		13 EH

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
/		/		/		/	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	SC04R – Etat physico-chimique 2016 : Moyen
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

Projet de modification du PASH : sous-bassin SEMOIS-CHIERS

Modification n° 12.62 : Commune de MESSANCY - Partie est de la rue d'Arlon


Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
<http://www.spge.be>
 Email : carto@spge.be
Siège Administratif provisoire :
 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR
 Tél. : 081 251 939

